

DEBAT NO. 2 « INTERFACES DISCIPLINAIRES »
SYNTHESE ET PROPOSITIONS POUR LA DISCUSSION
Par Sophie Houdart et Charles Macdonald
(MUSEE DE L'HOMME, JEUDI 13 DECEMBRE 9H30 -12H30)

Dans les échanges et les réflexions qui ont jalonné nos travaux, deux questions ont été abordées, premièrement celle de la place de l'anthropologie dans l'ensemble des sciences humaines et des sciences de la vie, secondement celle de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire des possibilités de collaboration entre diverses sciences ou disciplines.

Afin de permettre un débat ouvert tout en lui conférant un minimum de structure, les responsables de ce forum présentent ici un essai de synthèse comportant des questions sous forme de « thèses » destinées à provoquer une discussion intéressante, éclairée, féconde. Il ne s'agit pas, dans l'esprit des auteurs, de proposer des conclusions auxquelles il faudrait souscrire nécessairement. Bien au contraire.

Il faudrait également rappeler que l'exercice auquel nous nous livrons, à savoir proposer une synthèse sur une trentaine d'années d'évolution d'une discipline marquée par une croissance buissonnante, est mission quasi impossible (en tout cas pour les auteurs de ce texte).

En ce qui concerne la première question qui est celle de la position actuelle de l'anthropologie sociale dans le cadre général des sciences humaines et autres, on l'aborde habituellement par l'examen au cas par cas du rapport entre disciplines voisines (comme la sociologie, l'histoire, etc.) et plus éloignées (comme la psychologie, la linguistique...les sciences de la vie) ou par une revue des sous-disciplines et domaines reconnus de l'anthropologie (politique, économique, religieuse, l'ethno-ceci ou cela). On pourrait évoquer les grands thèmes et objets emblématiques de la discipline (du potlatch à la kula, des systèmes d'alliance et de filiation aux royautes sacrées). Il serait enfin possible et sans doute très utile comme cela a été fait ici ou là dans nos travaux préparatoires de reprendre la question du terrain (l'observation) et celle de la comparaison qui restent deux de nos principales méthodes constitutives d'un savoir organisé et arguments dans la candidature à la science. Nous préférons cependant avancer quelques « thèses » que nous soumettons comme cadre de discussion et de débat contradictoire. Ces « thèses » ont l'ambition de caractériser de façon critique les développements et changements (en cours ou parfois achevés) de la discipline durant ces trois dernières décennies. Le but est de faire le point sur nos activités de connaissance et nos procédures générales de découverte, de dégager les tendances lourdes qui infléchissent significativement notre pratique scientifique et d'en tirer des conclusions : notre discipline est-elle porteuse d'avenir ?

1. L'évolution de notre discipline dans ces 30 dernières années est marquée par la multiplication des objets d'étude. Ces objets correspondent à toutes les activités humaines observables, tous les types de comportements, toutes les institutions et tous les processus à l'œuvre dans le champ collectif et historique de l'humanité. Cette évolution est marquée parallèlement par l'investissement massif des préoccupations dans la modernité, dans les sociétés contemporaines, industrielles, capitalistes, complexes. Les sociétés archaïques, non modernes, ne sont plus étudiées pour elles-mêmes mais comme parties intégrantes du devenir global.

2. La division entre sociétés primitives et sociétés modernes est devenue obsolète tend à être remplacée par les césures entre nord et sud, hégémonique et subalterne, global et local... Les grands schèmes, interprétatifs et explicatifs, dogmatiques : marxiste (primat des infrastructures) fonctionnaliste et structuraliste (nature/culture), psychanalytique (conscient/inconscient) ont été fondamentalement remis en cause ou abandonnés. L'ère de l'inventaire des cultures et des groupes ethniques est close (comme le notent le rapport de conjoncture de la section 38 et l'article « Inventaire et comparaison » de C. Macdonald sur le site assisesethno.org), mettant fin à la comparaison systématique des traits culturels. La notion même de culture, une notion dont le sens a fluctué (voir l'article de R. Meyran « Les chemins de la culture » sur le site assisesethno.org) est devenue coextensive à celle d'identité collective et ne peut plus faire l'objet d'un traitement analytique (en « traits » culturels).

3. La quête du sens est devenue dominante par rapport à la quête des origines ; l'anthropologie socioculturelle répond à une demande de sens face à l'irruption dans tous les domaines de phénomènes invasifs ou paradoxaux, comme l'irruption de fondamentalismes religieux dans la laïcité, la violence au sein de la paix sociale, les ethnonationalismes, haines raciales et autres violences ultra-divisives au sein d'un processus de mondialisation et d'unification globale, la transformation des choses libres comme l'air, l'eau ou le génome en biens soumis à des copyrights, l'ingénierie génétique qui fait éclater les cadres définitionnels de l'humain, les transformations des rôles sexuels,...

4. La discipline s'est problématisée en remettant en cause l'enquête monographique, la problématisation précédant l'observation. Les terrains sont devenus multi-sites en rendant prioritaires les questions que se pose la discipline par rapport à l'observation de totalités locales. Les champs classiques de l'anthropologie sont devenus périmés au profit d'une topicalisation (au sens d'un foyer conceptuel autour duquel s'organise une problématique): globalisation, identité, métissage, imaginaire social, déterritorialisation, transnationalité, patrimonialisation...

5. La rationalité fonctionnaliste à laquelle s'est adossée toute l'histoire de l'anthropologie de son commencement (2^e moitié du 19^{ème} siècle) au 3^{ème} quart du 20^{ème} siècle (y compris le structuralisme) a été récupérée par un courant divergent, comprenant la psychologie cognitive et évolutionnaire, les neurosciences, la réinterprétation du comportement humain au moyen de la théorie darwinienne moderne de l'évolution, de la théorie des jeux, de l'ethologie et d'autres disciplines des science naturelles.

Ces constats peuvent amener plusieurs conclusions sur la question des frontières disciplinaires évoquée par B. de l'Estoile (article sur « André Béteille », sur le site assisesethno.org). L'une pourrait être de faire tomber certaines barrières notamment celle qui existe entre anthropologie et sociologie. Une autre serait de saluer de nouvelles alliances disciplinaires comme celle évoquée par Lee Haring (article « One discipline among others » sur le site assisesethno.org) entre folklore, esthétique et psychologie. Mais deux grandes constatations s'imposent : en s'interrogeant sur le sens de notre devenir, l'ethnologue s'engage plus résolument dans le social et le politique. Il souhaite ou est amené à intervenir comme agent de changement et à ce titre sa position exclusive dans un parcours universitaire ou scientifique

distancié se fait de plus en plus problématique, contestable. Cela nous renvoie à un autre débat concernant l'engagement de l'anthropologue dans la société. Sur le plan scientifique et intellectuel, en l'attente d'une révolution copernicienne, il reste confronté au choix entre science naturelle et philosophie critique. L'anthropologie connaît une crise permanente en tant que discipline au statut ambigu, mais aujourd'hui, en France elle connaît aussi une croissance exponentielle dans le nombre et la variété de ses centres d'intérêt.

Pour ce qui est de la seconde question, celle des possibilités de collaboration entre sciences, deux ateliers ont permis de dégager, là encore, un certain nombre de points. Organisés dans le but d'appréhender les conditions de l'interdisciplinarité de manière concrète, ces ateliers, qui ont eu lieu au Muséum d'Histoire Naturelle avec l'équipe de Serge Bahuchet, s'interrogeaient : Comment construire une équipe autour d'un objet commun ? Comment bâtir l'édifice conceptuel permettant de justifier et surtout de rendre vivable le rassemblement des compétences ? Comment parvenir à un vocabulaire commun ? Comment s'entendre sur les méthodes de chacun ?

Au cours du premier atelier, un dispositif expérimental (concevoir un projet interdisciplinaire comme un jeu de rôle, afin d'éprouver les positions de chacun) a été mis en place qui a permis de faire ressortir :

1 / qu'il existait de plus ou moins bons objets interdisciplinaires, reconnus comme des objets propres à constituer une assemblée hétéroclite en corps commun. Pour qu'un tel corps puisse se constituer, il faut que l'objet au cœur des préoccupations *intéresse* les partis en présence, c'est-à-dire qu'il leur permette de poser de bonnes questions pour leur propre discipline. Il faut, en outre, que les partis, sous une forme simple ou recomposée, soient tous *indispensables* à la formation et au développement du projet.

2 / la nécessité d'aborder de front, bien en amont de la définition du projet, les incompatibilités essentielles. L'incommensurabilité de certains des paradigmes qui fondent respectivement les sciences du vivant et les sciences de l'homme ne doit pas être éludée. Pour cohabiter et éviter ces écueils, un « contrat de confiance » entre disciplines doit être signé, préalablement à tout engagement.

3/ avec cette première nécessité, cette autre qui consiste à identifier les poches de résistance et ce qui peut bouger dans une discipline. La question de la cohabitation conduit à définir pour soi-même ce à quoi l'on tient (versus ce dont on peut se passer) et ce avec quoi l'on peut faire (ce avec quoi on peut négocier).

La réflexion et les exemples qui ont été développés lors de l'atelier suivant ont montré que la réalité de la pratique de l'interdisciplinarité se situe quelque part entre « interdisciplinarité incarnée » (avoir chacun en soi les facultés des autres) et « juxtaposition de projets ».

4/ Quelles sont les bases d'une cohabitation réussie ? La carte du savoir est ainsi faite qu'il est demandé à chacun, dans chaque discipline, de se spécialiser. Le manque de *culture générale*, entendue comme langage commun minimal, dresse rapidement des barrières difficilement surmontables dans un projet interdisciplinaire. Ferment de l'entente mutuelle, cette culture générale serait aussi manière de signer le contrat de confiance entre disciplines appelées à cohabiter. Autrement dit, s'il n'y avait pas un minimum de connaissances partagées, l'interdisciplinarité serait tout simplement impossible.

5/ Quelle est la nature du lien à construire dans la cohabitation ? S'agit-il, pour une discipline, d'attendre d'une autre qu'elle s'accomplisse, produise des hypothèses ou des résultats, qu'elle puisse mettre à profit pour elle-même ? S'agit-il de marcher de concert, co-produire ? Faut-il, pour que des gens travaillent ensemble, qu'ils aient, en sus d'un intérêt commun, base de l'interdisciplinarité, des intérêts propres, des choses à retirer pour eux-mêmes et leur discipline ? Faut-il se rendre indispensable ? Peut-il y avoir réversibilité des méthodes ?

6/ Les défis à relever et écueils à éviter apparaissent d'autant plus clairement que les sciences mises ensemble travaillent suivant des principes différents. Ainsi des sciences expérimentales et des sciences de l'observation. La terre d'entente, ici, est entièrement à définir. Et dire que les ethnologues et les généticiens des populations, par exemple, font du « terrain » ne suffit pas à les accorder, tant la définition pour chacun de ce qu'est un terrain est différente.

7/ Les exemples montrent qu'au-delà des meilleurs volontés, l'interdisciplinarité se heurte souvent à des conditions d'exercice de la recherche. C'est que les interdisciplinarités, si elles s'élaborent autour d'un objet commun, doivent également trouver moyen de faire cohabiter des manières de travailler différentes, des univers matériels différents, des façons de publier différentes.

8/ Rapports de pouvoir entre disciplines ; problème institutionnel ; problème de sous et de répartition des budgets (les généticiens fonctionnant souvent avec un budget beaucoup plus éloquent que les ethnologues, intéressant le secteur privé) ; problème de l'évaluation des projets interdisciplinaires et du recrutement : une interdisciplinarité raisonnée rencontre, à tout moment du processus du savoir, des difficultés qui viennent du fait que l'interdisciplinarité requière toute une infrastructure qui, pour l'instant et malgré les invites à collaborer, n'est pas en place. Comment, donc, gérer la recherche sans les disciplines ?

Les points abordés peuvent, en conclusion, être ramenés à trois questions principales :

1. Sous quelles conditions les résultats d'une science peuvent-ils intéresser une autre science ? (la mise en évidence d'une prédisposition génétique à la vulnérabilité suicidaire peut-elle ou doit-elle être intégrée, par exemple, dans un modèle ethno-sociologique ?) ;
2. Les disciplines peuvent-elles travailler ensemble à partir de concepts et de méthodes communs ? (si un ethnologue travaille avec un primatologue le premier peut-il utiliser la notion de philopatrie et le second celui d'exogamie ?) ;
3. L'interdisciplinarité est-elle viable sur le plan institutionnel ? (un candidat qui a fait des études et des recherches en ethnologie, mais a une thèse d'histoire, a-t-il plus ou moins de chances d'être recruté en section 38 qu'un candidat qui a seulement une thèse d'ethno ?)

Sources et Références

La synthèse et les conclusions présentées ci-dessus reposent sur la consultation et la lecture des textes mis en ligne sur le site assisesethno.org, débat 2, ainsi que sur le site interdisciplines.org. Ont également été consultés, entre autres, les ouvrages et articles suivants, par ordre chronologique :

S. Dreyfus-Gamelon et G. Condominas ed., *L'anthropologie en France: situation actuelle et avenir*, Paris, CNRS, 1979

M. Godelier *Les Sciences de l'homme et de la société en France*, Paris, la Documentation Française, 1982

Un numéro special de *l'Homme: L'anthropologie, état des lieux*, édité en livre de poche, Paris, Navarin/Le Livre de Poche, 1986

M. Izard and G. Lenclud ed *Les Régimes de scientificité de l'anthropologie en France...*, (Rapport remis au Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, Paris, APRAS, 1995)

Un numéro special de *Anthropology Today* (Vol 14, No. 3, Aug. 1999) comprenant des contributions de Abélès, Rogers, Marcus, et Langlois.

S. Genest et J. Copans, *L'anthropologie et le Millénaire. Fin de Siècle?* in *Terrains d'Avenir, Anthropologie et Sociétés*, 24-1, 2000: 1-8

J. Bowen and M. Bentaboulet, *Institutionalization of the "Human and Social Sciences" in France* (*Anthropological Quarterly*, 75, 3, 2002, 537-556).

Le Rapport de Conjoncture de la section 38 du comité national du CNRS, 2004

C. Ghassarian ed., *De l'ethnographie à l'anthropologie reflexive* (Paris, Armand Colin, 2004),

Un numéro spécial de la Revue *Critiques Frontières de l'anthropologie*, B. de l'Estoile et M. Naepels ed., (janv-févr. 2004, 680-681).

L. Berger, *Les Nouvelles Ethnologies*, Paris, Armand Colin, 2005.

J. Coppans *L'anthropologie a-t-elle raison d'oublier ses traditions?* *Social anthropology*, 14, 2, 2006: 261-271.